

L'actu du PETR n°10 - Octobre 2024

La richesse de nos paysages et de notre patrimoine, qu'il soit monumental ou quotidien, est au cœur de l'identité de nos communes et constitue un véritable levier pour le développement local.

Afin de soutenir vos actions en faveur de la préservation de cet héritage, le **PETR** met à votre disposition plusieurs ressources et vous informe des dernières initiatives en cours.

> Des guides pour rénover les façades <

Dans le cadre de nos actions de soutien à la restauration du patrimoine bâti, nous vous proposons de **télécharger des guides pratiques** spécialement conçus pour accompagner les élus et les habitants dans leurs **démarches de rénovation des façades**. Ces documents sont une ressource pour garantir des rénovations respectueuses des spécificités architecturales locales et des matériaux traditionnels.



Ces guides sont conçus en concertation avec le CAUE et l'UDAP afin de répondre aux besoins concrets des communes et des porteurs de projets. Nous vous encourageons à les diffuser largement auprès de vos administrés.

👉 [Télécharger les guides de rénovation des façades](#)

> Lancement du Plan Paysage < un projet ambitieux

Nous sommes heureux de vous annoncer le **lancement officiel de l'étude du Plan Paysage, confiée au bureau d'études CAUDEX**. Ce plan a pour objectif de valoriser nos paysages ruraux et urbains, en tenant compte des enjeux environnementaux, économiques et culturels.

Cette étude permettra sur la base des documents existants de **mieux comprendre les spécificités et les enjeux du territoire**. Ils seront traduits dans une **stratégie partagée permettant de guider et de justifier les politiques** d'aménagement du territoire.

Ce plan paysage pourra alimenter directement les **documents d'urbanisme, SCoT et PLUi**, en intégrant des critères de qualité paysagère et proposera des outils de mise en œuvre concrets des **projets d'aménagement** en garantissant la préservation et la valorisation de nos paysages.

L'étude s'inscrit dans une **démarche participative** et nous comptons sur votre engagement pour intégrer vos connaissances et vos besoins spécifiques en matière de gestion et d'aménagement du paysage. Le bureau d'études CAUDEX entamera une série de consultations auprès des communes et des acteurs locaux dans les prochaines semaines. Nous vous tiendrons informés des premières étapes de ce projet stratégique.



> Des aides à la rénovation du patrimoine <

Les aides de l'État via la DRAC et l'UDAP

Les **propriétaires de Monuments Historiques** (classés ou inscrits) peuvent bénéficier de subventions pour les travaux de restauration de la part de la DRAC.

L'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine (UDAP) est un interlocuteur clé pour l'accompagnement des projets et l'obtention des subventions, notamment lorsque les bâtiments sont situés dans des sites protégés ou aux abords de monuments historiques.

[En savoir plus](#)

Région Occitanie: aide à la restauration du patrimoine culturel

Elle soutient la **restauration des monuments historiques et des bâtiments remarquables, qu'ils soient classés ou inscrits ainsi que le patrimoine bâti public d'architecture traditionnelle non protégé.**

Les montants des aides varient en fonction de l'importance du projet, de la nature des travaux et de l'intérêt patrimonial du bien.

[En savoir plus](#)

Conseil Départemental de l'Aveyron

Il peut accorder des **aides aux communes** pour la sauvegarde de leur patrimoine, protégé ou non, notamment pour les églises, monuments et éléments du petit patrimoine bâti.

[En savoir plus](#)

La Fondation du Patrimoine

Elle soutient financièrement les **projets de restauration de bâtiments privés et publics** qui ne sont pas classés ou inscrits au titre des Monuments Historiques. Ce dispositif est particulièrement adapté aux petits édifices ruraux comme les chapelles, lavoirs, croix, ou maisons de caractère.

Les aides de la Fondation peuvent prendre la forme de **subventions** ou de **campagnes de mécénat** populaire (appel à dons), qui permettent de mobiliser des fonds privés pour compléter les financements publics.

[En savoir plus](#)

Les dispositifs fiscaux

Les propriétaires privés peuvent bénéficier d'un certain nombre d'**avantages fiscaux** lorsqu'ils engagent des travaux de restauration sur des bâtiments classés ou inscrits. Il existe deux dispositifs principaux :

- **Réduction d'impôt Malraux** : Ce dispositif permet de bénéficier d'une réduction d'impôt pour les travaux de restauration de biens situés dans des secteurs sauvegardés.

- **Déduction des charges liées aux Monuments Historiques** : Les propriétaires de Monuments Historiques peuvent déduire une partie des dépenses engagées pour l'entretien et la restauration du bien de leurs revenus fonciers, voire de leur revenu global dans certains cas.

[En savoir plus: Sites des Impôts](#)

L'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH)

L'ANAH propose des aides pour la rénovation énergétique de l'habitat privé, y compris pour les bâtiments anciens. Bien que son domaine d'action soit centré sur l'amélioration des performances énergétiques, ces aides peuvent être mobilisées dans le cadre de projets de rénovation globale, notamment pour des **logements anciens** qui font partie du patrimoine local.

[En savoir plus](#)

> En route vers une reconnaissance internationale pour le viaduc du Viaur <

Le viaduc du Viaur, construit par l'architecte **Paul Bodin** et inauguré le 5 octobre 1903 est une pièce maîtresse de l'architecture métallique caractéristique de la fin du XIXe siècle.

Les Communautés de **Pays Ségali**, et du Ségala Carmausin, se sont engagées dans une **candidature UNESCO**, aux côtés de 5 autres ponts à l'échelle européenne comprenant Müngsten en Allemagne, Maria Pia et Dom Luis I au Portugal, San Michele en Italie et Garabit dans la Cantal.



Au vu des candidatures en cours, les ponts européens « métalliques à grandes arches du XIXe siècle » pourraient être présentés à l'Unesco en 2029.

[En savoir plus](#)

PETR Centre Ouest Aveyron
4 route de Moyrazes
12026 RODEZ Cedex 9
contact@petr-centreouestaveyron.fr



Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }} Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur PETR.

[Se désinscrire](#)



© 2024 PETR

© 2022 PETR Centre Ouest Aveyron